

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 04-413-1931 fixant les traitements du personnel des services techniques et scientifiques de l'agriculture dans les colonies autres que l'Indochine.

n° 04-413-1931

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
24 avril 1931

Numéro JO  
n° 413 du 30/04/1931

Date du numéro  
30 avril 1931

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 13 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulguée à la Côte française des Somalis le décret du 13 février 1931 fixant les traitements du personnel des services techniques et Scientifiques de l'agriculture dans les colonies autres que l'Indochine.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

CHAPON-BAISSAC.